



## AMÉNAGEMENT DU SECTEUR GRANDCLEMENT GARE VILLEURBANNE (69)

### OPÉRATION

**Maître d'ouvrage :** GRAND LYON METROPOLE  
**Lieu :** VILLEURBANNE (69)  
**Superficie :** 45 ha  
**Montant des travaux (HT) :** NC

### ÉQUIPE PROJET

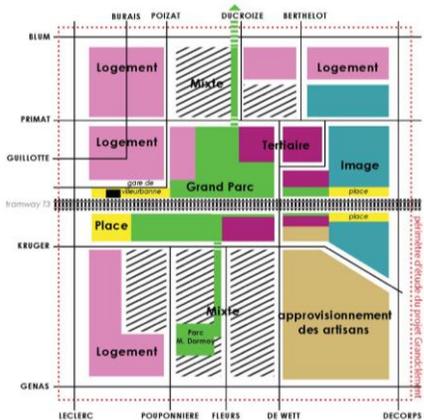
**Architecte-Urbaniste en chef :** HDZ  
**Bureaux d'études :** BIG BANG / TERRE ECO /  
TRANSITEC / CYPRIUM / Y INGENIERIE

### MISSION TERRE ECO

AMO Qualité Environnementale de l'Aménagement

### RÉALISATION

**Début de la mission :** janvier 2020  
**Fin de la mission :** en cours  
**Phasage des travaux :** 2022 - 2030



## DONNÉES DU SITE

Le secteur Grandclément se situe au Sud-Est de VILLEURBANNE (69), à proximité immédiate de la centralité lyonnaise entre les polarités des quartiers Part-Dieu à l'Ouest et Carré de Soie à l'Est. Héritier d'un fort passé industriel, ce périmètre de 45 ha s'inscrit dans une opération globale de mutation urbaine visant à dynamiser un secteur central de la Métropole de Lyon qui bénéficie désormais d'une réelle attractivité et d'un fort potentiel de développement.

## PROJET

L'objectif de la ZAC Grandclément est de recomposer le quartier existant en mêlant à la fois habitat (1 200 logements créés), activités tertiaires et artisanales (74 600 m<sup>2</sup>), commerces et restaurants (2 000 m<sup>2</sup>) et équipements publics (groupe scolaire de 25 classes et crèche). Le projet est porteur d'une démarche environnementale ambitieuse en matière de construction, de production d'énergie, de réemploi et de vivre ensemble ainsi que dans l'aménagement de ses espaces publics qui inclut la création d'un parc urbain de 3 ha.

## MISSION

- Rapport d'étonnement environnemental du plan guide antérieur et approfondissement en plan de composition
- Aide à la rédaction du dossier de réalisation de ZAC
- Rédaction du volet environnemental du CPAUPE et des fiches de lots
- Suivi environnemental des projets immobiliers (concours, APS, APD/PC, PRO/DCE)
- Suivi environnemental en phases chantier et réception

## ENJEUX

- Faible impact environnemental du projet urbain
- Valorisation des atouts naturels du site
- Insertion qualitative du projet urbain dans le site
- Réemploi des matériaux et recyclage des déchets issus des démolitions sur site
- Qualité d'usage des bâtiments et des espaces publics
- Mutualisation énergétique à l'échelle des îlots